



Dossier Unique d'inscription 2021/2022 Accueil Périscolaire et Mercredi

MATERNEL 3-6 ans

Ce dossier unique d'inscription vous permet d'inscrire votre enfant en une seule fois :

- A l'accueil périscolaire maternel,
- A l'accueil de loisirs Mercredi maternel

Le dossier d'inscription est à retourner dûment complété et accompagné des justificatifs demandés à l'adresse suivante : <u>Pas d'inscription si dossier incomplet</u>

Maison France Service **Service ADPEP 28**

38 rue Charles Renard 28 350 St Lubin des Joncherets

Mail: secretariat.saintlubin@pep28.asso.fr

Tel: 02.32.58.15.70. Avant le 25 juin 2021

Horaires et lieux:

PERISCOLAIRE	MATIN	SOIR				
Ecole du Clos du Village	7h15-	16h25-				
Ecole du Loup de la Garenne	8h45	18h30				
MERCREDI	Garderie	Matin +	- repas	Journée	A.Midi	Garderie
Centre de Loisirs du Haut Venay	7h15- 9h00	9h00-	13h30	9h00- 17h00	13h45- 17h00	17h00- 18h30

L'inscription à l'accueil périscolaire et extrascolaire est obligatoire avant toute fréquentation, elle est à renouveler chaque année.

Le règlement intérieur est consultable sur internet site des PEP28 www.lespep28.org.fr , le site de la mairie de St Lubin des Jts www.ville-saint-lubin-des-joncherets et disponible aux accueils.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Parent 1: Nom	Prénom
Téléphone professionnel :	Poste :
Adresse mail (en majuscule)	
Parent 2 : Nom	Prénom
	Portable :
Téléphone professionnel :	Poste:
Adresse mail (en majuscule)	
Situation de famille :	
□ Marié(e) □En couple □Célibatair	re □Divorcé(e)/ Séparé(e) □Autre
Nombre d'enfants à charge :	
En cas de divorce et litiges familiaux : *Joindre une copie du jugement	Quel parent a la garde de l'enfant* ? □Père □Mère
	A qui doit-on adresser la facture ? □Père □ Mère
Coordonnées du médecin traitant	
N° Allocataire CAF :	ou feuille d'imposition
L'enfant fait-il l'objet d'un protocole d ☐ Oui ☐ Non Si oui, PAI valable jusqu'au:	, ,

ENFANT 1	3 / 6 ans	ENFANT 2	3 / 6 ans	ENFANT 3	3 / 6 ans
NOM		NOM		NOM	
PRENOM		PRENOM		PRENOM	
DATE DE		DATE DE		DATE DE	
NAISSANCE		NAISSANCE		NAISSANCE	
SEXE		SEXE		SEXE	
NOM		NOM		NOM	
ECOLE		ECOLE		ECOLE	
CLASSE		CLASSE		CLASSE	

Le choix du tarif « forfait » ou « occasionnel » est définitif pour l'année scolaire.

Le choix « forfait »

Le choix du forfait entraine une facturation lissée et mensualisée de septembre à juin et votre place est réservée pour l'année. Aucune modification ne pourra avoir lieu en cours d'année sauf déménagement ou perte d'emploi.

Pour les enfants fréquentant l'Accueil Périscolaire et Mercredi « au forfait », le dossier unique d'inscription suffit. La place sera réservée pour l'année : Périscolaire matin ou soir, matin et soir, mercredi de l'année.

Le choix « occasionnel »

Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire en occasionnel ou accueil mercredi en occasionnel devront systématiquement s'inscrire auprès du service Pep28 par le biais du coupon planning à disposition à la Maison France Service ou aux accueils ou sur internet.

Attention: le délai d'annulation ou de modification doit être fait au plus tard 72h avant.

La facture sera établie en fonction du coupon planning rempli par la famille (sauf sur présentation d'un certificat médical au nom de l'enfant sous 48 h maximum).

Remplir et rendre le coupon planning occasionnel au plus tard le mercredi 17h30 pour la semaine suivante de la venue de l'enfant et sous réserve de places disponibles.

Pour accéder à l'accueil loisirs, les familles doivent formaliser l'inscription auprès du service Enfance Jeunesse au moyen de ce dossier unique.

Nous allons mettre en place le portail famille, portail où vous aurez la possibilité de réserver, modifier et régler la facture en ligne. Vous serez informé ultérieurement de la démarche à suivre.

INSCRIPTION A L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'Association des PEP 28 vous propose un accueil périscolaire dans la limite des places disponibles. Vos besoins sont-ils réguliers ou occasionnels ? (cf Règlement Intérieur)

☐ Accueil Régulier (tous les matins, tous les soirs ou tous les matins et soirs)

DEDISCOL AIDE	MATIN			SOIR				
PERISCOLAIRE	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Enfant 1								
Enfant 2								
Enfant 3								

	ccasionnel

☐ Je souhaite avoir accès au portail famille pour réserver en ligne

INSCRIPTION MERCREDI

L'Association des PEP 28 vous propose un accueil de loisirs le Mercredi dans la limite des places disponibles.

Vos besoins sont-ils réguliers ou occasionnels ? (cf Règlement Intérieur)

☐ Accueil Régulier (tous les mercredis de l'année scolaire)

	MERCREDI					
	Matin + repas A.midi Journée					
Enfant 1						
Enfant 2						
Enfant 3						

 	\sim		- 1
Accueil	Occ	casion	net

[☐] Je souhaite avoir accès au portail famille pour réserver en ligne

INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS PETITES ET GRANDES VACANCES

Des dates d'inscriptions définitives vous seront communiquées fin Septembre pour l'année scolaire 2021-2022.

Attention : Une inscription est obligatoire pour chaque période de vacances (cf règlement intérieur) **Justificatifs à communiquer avec le dossier** :

- ✓ attestation assurance responsabilité civile pour l'année 2021-2022
- ✓ fiche sanitaire de liaison (document ci-joint dûment complétée avec copie des vaccinations)
- ✓ N°CAF, ou feuille d'imposition permettant de définir le quotient familial de la famille
- ✓ Photo d'identité

Nous attestons sur l'honneur l'authenticité des renseignements ci-dessus, et nous nous engageons à signaler tout changement significatif dans notre situation.

L'Association des PEP 28 souhaiterait mettre en place un comité des usagers des services périscolaires, extrascolaires, c'est une instance de démocratie participative. Les parents participants peuvent s'exprimer, être écoutés et de faire des propositions pour améliorer les actions. Souhaitezvous participer au comité des usagers ?

peuvent s'exprimer, être écoutés et de fai vous participer au comité des usagers ?	ire des propositions pour améliorer les actions. Souhaitez-
□OUI	$\square NON$
Je m'engage, après avoir pris connaissan pour moi que pour mon enfant le Règlemen	ce des conditions générales d'inscription, à respecter tant nt Intérieur en vigueur dans l'accueil.
La signature de ce document vaut l'accepta loisirs Elémentaire Périscolaire et Extrasco	ation pleine et entière du règlement intérieur de l'accueil de laire de l'Association des PEP 28
	s (rgpd), les parents doivent désormais donner l'autorisation e recueillir les informations les concernant sur le site de la
J'autorise, Parent 1 ☐ Parent 2 ☐	
ressources N-2, le nombre d'enfants à char de l'Aeeh, afin de calculer le tarif horaire	informations me concernant auprès de ma CAF, dont mes ge, le nombre d'enfants en situation de handicap bénéficiant e applicable dans le cadre de l'Accueil de loisirs de Saint pies d'écran de cette consultation pendant 5 ans.
A	Le
Signatures:	
Responsable légal	
Parent 1:	Parent 2:

ACCES PORTAIL FAMILLE

Je soussigné(e)	
Titulaire de l'autorité parentale de l'enfant :	
Nom:	
Prénom:	
Ecole :	
Souhaite avoir accès au Portail Famille sur l'année 202 tout changement concernant l'adresse, n° de téléphone,	, 1
	Date
	Signature